

Premières réactions de la FSU aux hypothèses du MEN.

Un gain de 135 euros mensuels nets en moyenne la première année : c'est l'hypothèse de revalorisation qu'aurait présentée le ministère de l'Éducation nationale ce mardi 17 novembre 2009 à la FSU, selon l'organisation syndicale. Cela représente une augmentation de 212 euros nets pour le premier salaire et revient à supprimer les deux premiers échelons.

« On ne pourra pas se contenter de ça », indique Frédérique Rolet, co-secrétaire générale du Snes-FSU au sortir de son audience. « Il ne s'agit pas d'une dépense supplémentaire mais de la simple conséquence de la suppression des emplois de stagiaires. » « Les nouveaux recrutés payés un an plus tard toucheront la même chose que les enseignants ayant un an d'ancienneté aujourd'hui », acquiesce Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU. « Il y aura juste en plus la distribution de quelques points d'indice pour les cinq premiers échelons. J'entendais ce matin le ministre parler de la nécessité de revaloriser 'profondément' le métier enseignant. Avec cette profondeur, personne risque de se noyer », plaisante-t-il.

NE PAS REVALORISER LES AGRÉGÉS : UN « CHOIX POLITIQUE »

Le ministère aurait présenté au syndicat « deux scénarios » avec une nouvelle grille indiciaire. « La proposition faite aujourd'hui aura beaucoup moins de retombées que celle que nous proposait le précédent cabinet, qui lissait l'augmentation indiciaire jusqu'au 7e échelon », regrette Frédérique Rolet.

« Selon le premier scénario de revalorisation, 95 000 personnels seraient touchés d'ici sept ans, soit 15 % de la population enseignante. C'est largement insuffisant. Sans compter que le ministère refuse de parler pour l'instant de ce sur quoi s'était engagé le précédent cabinet, à savoir le ratio promu/promouvables, les fins de carrière... Nous, nous voulons un plan global qui montre que tout le monde est concerné. Là, en l'état de ce qui nous est proposé, il n'y a par exemple strictement rien pour les agrégés. Il faut dire que la revalorisation pour les certifiés est tellement faible qu'un écart de rémunération demeure avec les agrégés. »

Gérard Aschieri estime que la décision de ne pas revaloriser les agrégés est un « choix politique ». Il espère que la négociation engagée avec les syndicats permettra au ministère de « changer d'avis ».

LE DEUXIÈME SCÉNARIO CONCERNERAIT 26 % DES PERSONNELS

Selon Frédérique Rolet, le second scénario reviendrait sur le mode de calcul des heures supplémentaires qui ne seraient plus indexées sur le traitement, « ce qui permettrait de dégager un peu plus de marges de manoeuvre pour la revalorisation indiciaire ». Dans ce scénario, 26 % de la population enseignante bénéficierait de la revalorisation.

La co-secrétaire générale du Snes-FSU dénonce enfin une « absence de négociation » : « On nous donne les documents tard, la veille de notre rendez-vous. Cela ne permet de notre part aucune anticipation », regrette-t-elle.